

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Un mouvement à encourager. — IV Mgr l'archevêque et la jeunesse catholique. — V L'adoration nocturne. — VI Luther rejeté par les protestants. — VII Le meilleur des états. — VIII L'indulgence plénière à l'heure de la mort. — IX Bibliographie.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 25 janvier

Fête de la Sainte-Famille, double de 2e cl.; mém. du IIIe dim., de la Conversion de S. Paul, et de S. Pierre; préf. de Noël. — Aux II vêpres, mém. 1o de S. Polycarpe (du 26), 2o du III dim., 3o de S. Paul, 4o de S. Pierre.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 1 février

Dans les églises paroissiales (non dédiées à la Purification) qui doivent faire la solennité de leur titulaire le 8 février, l'on doit anticiper, au 1er février, celle de la Purification de la Sainte-Vierge (en laissant la bénédiction des cierges au 8).

Diocèse de Montréal. — Du 29 janvier, saint François de Sales; du 1er février, sainte Brigide.

Diocèse d'Ottawa. — Du 29 janvier, saint François de Sales, (Pointe-Gatineau); du 1er février, sainte Brigide (Ottawa et Manotick).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 1er février, saint Ignace (North Stanbridge), saint Ephrem et sainte Brigide.

Diocèse de Nicolet. — Du 29 janvier, saint Valère (Bulstrode).

Diocèse de Sherbrooke. — Du 27 janvier, saint Julien (Wolfstown).


Diocèse de Valleyfield. — Du 26, saint Polycarpe; du 27, saint Jean Chrysostôme; du 30, sainte Martine; du 1er février, saint Ignace (Côteau-du-Lac).

Diocèse de Pembroke. — Du 27 janvier, saint Jean Chrysostôme (Arnprior); du 29, saint François de Sales (Lyndock et Raglan); du 1er février, sainte Brigide (North Onslow). J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	27 janvier.	— Sainte-Cécile.
Jeudi,	29 “	— Dorval.
Samedi,	31 “	— Saint-Edouard, à Montréal.

UN MOUVEMENT A ENCOURAGER

'ON se rappelle qu'en répondant, la veille du jour de l'an, aux bons souhaits, que venait de lui exprimer Mgr Georges Gauthier, au nom de tout le clergé, Sa Grandeur Mgr l'archevêque demandait à ses prêtres de seconder de tous leurs efforts et de diriger, en autant que leur charge le comporte, tous les bons mouvements de progrès moral qui s'affirment ici ou là, dans le diocèse. Il n'est pas nécessaire, disait Monseigneur, que toujours la direction épiscopale vienne préciser tel ou tel point. Quand il est évident que le mouvement est bon et sain. Encourageons-le de tout notre crédit et de toute notre influence.


Et Monseigneur signalait, entre autres, le mouvement des liges antialcooliques au sujet de la tempérance. L'on nous a demandé, et nous nous rendons à cette demande avec plaisir, de rappeler à nos lecteurs, plus spécialement à nos confrères MM. les curés et autres prêtres en charge de quelque poste, que la ligue antialcoolique se prépare à faire une campagne aux alentours de Montréal et que ce projet avait toute l'approbation de notre premier pasteur.

Vous savez, nous disait Monseigneur, dans l'allocution précitée, tout ce qui s'est déjà fait chez nous pour l'oeuvre de la tempérance. Des hommes d'oeuvres, prêtres et laïques éminents, désirent encore aller plus de l'avant. La ligue antial-

coolique de Montréal se propose d'organiser dans nos paroisses des réunions et des assemblées, où notre peuple pourra davantage se renseigner sur les maux et les funestes effets de l'intempérance, sur les moyens à prendre pour enrayer le fléau et seconder l'action des pouvoirs publics. L'on s'adressera sans doute à vous, messieurs les curés, ajoutait Monseigneur, pour organiser, dans vos paroisses respectives, ces assemblées et ces réunions. C'est mon ardent désir qu'avec prudence et sagesse, sans aigreur pour personne, vous donniez sans réserve votre concours actif à cette oeuvre de bien. Que les membres de la ligue antialcoolique soient chez vous les bienvenus! Aidez-les, prévenez-les même! Vous êtes certains de participer ainsi à l'une des oeuvres d'assainissement moral les plus importantes et les plus désirables au sein de notre pays.

Nos confrères, nous en sommes sûrs, se feront une consolation et un devoir de répondre à cet appel. Les messieurs de la ligue seront partout les bienvenus. Le mal, sans doute, ne sera pas tout de suite vaincu sur toute la ligne. Mais le bien s'affirmera davantage, et comme le disait encore Monseigneur, Dieu nous en bénira.

MGR L'ARCHEVEQUE ET LA JEUNESSE CATHOLIQUE

 L nous est bien agréable de publier deux documents importants au sujet des relations, toujours si cordiales d'une part et si respectueuses de l'autre, qui existent entre le premier pasteur du diocèse et les jeunes gens de notre florissante Association de la jeunesse. Nous trouvons les deux lettres, que nous donnons ci-après, dans la dernière livraison du *Semeur* (janvier), l'organe de l'association. Il y a dix ans, exactement le 10 mars 1904, Mgr Bruchési disait aux premiers membres de l'A. C. J. C.: " J'aime à voir en

vous un bataillon d'élite, que l'on trouvera, j'en suis sûr, sur toutes les frontières à défendre et toujours fier du drapeau de sa foi". De fait, ils ont bien marché nos jeunes amis! Nous les avons vus à l'oeuvre dans plus d'une occasion. Nous sommes heureux de profiter de celle-ci pour leur exprimer toute notre sympathie. Ils se proposent de tenir un congrès en juin prochain pour fêter " leurs dix ans de vie ". Ils peuvent compter que nous ne serons pas des derniers à aller les applaudir. Ce n'est pas pourtant que nous ne leur voulions et souhaitions que des applaudissements! Oh! non. Ils ont mieux à faire que de reprendre pour eux le *nunc plaudite gentes* du poète antique. Mais il leur sera bon et salutaire de se voir, de s'entendre, d'échanger leurs vues, de se compter aussi, et, dans la fière soumission aux conseils éclairés des chefs de l'Eglise, de former avec sagesse et prudence, pour l'avenir, les résolutions qui conviennent.

Ceci posé, voici la très belle lettre qu'écrivait à Mgr l'archevêque, à la date du 17 décembre dernier, M. le Dr Georges-H. Baril, président-général de l'A. C. J. C., et la réponse, si paternelle et si confiante, dont Sa Grandeur l'a honoré.

LETTRE DE M. LE Dr BARIL

Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française,
Comité central, 1075, rue Rachel.

Montréal, 17 décembre 1913.

A Sa Grandeur Monseigneur Bruchési,
Archevêque de Montréal.

MONSEIGNEUR,

Le Comité central de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française me prie d'être son interprète pour offrir à Votre Grandeur l'expression de ses hommages respectueux à l'occasion de la nouvelle année: c'est pour moi un bien agréable devoir à remplir.

Nous ne pouvons oublier, en formulant nos vœux, de quelle paternelle sollicitude Votre Grandeur a entouré le berceau de notre association, avec quelle vigilance elle a guidé ses pas dans la voie de l'idéal tracé par ses fondateurs et avec quelle bonté elle a encouragé nos efforts et fortifié notre action.

En venant présenter à Votre Grandeur nos vœux sincères, nous profitons de la circonstance pour lui offrir la présidence d'honneur du prochain congrès, qui se tiendra à Montréal en juin-juillet 1914, pour commémorer le dixième anniversaire de la fondation de l'A. C. J. C.. Sollicitant une bénédiction particulière, nous voulons affirmer de nouveau notre attachement inviolable à l'autorité de l'Eglise et notre entière soumission aux directions de ses vénérés représentants au milieu de nous.

Fidèles au programme que nous ont tracé nos devanciers, nous voulons continuer par la piété, l'étude et l'action, de marcher à la conquête du but élevé qu'ils ont présenté à notre âme comme l'objet de ses plus nobles aspirations, et préparer ainsi une génération d'hommes militants " pour le bien de la religion et de la patrie ". Ce programme, Votre Grandeur l'a maintes fois béni et approuvé.

Convaincus que notre oeuvre devient de jour en jour plus nécessaire, nous croyons que nos cercles d'études sont un puissant facteur au développement des oeuvres paroissiales par la préparation de catholiques zélés toujours prêts à répondre à l'appel de leurs pasteurs. Nous croyons aussi que nos cercles sont un foyer éminemment propre à la formation de citoyens intègres, de patriotes ardents et sincères, et surtout de catholiques pratiquants et conscients du devoir social que Dieu leur a imposé.

En renouvelant à Votre Grandeur l'expression de nos sentiments de filiale affection, nous la prions instamment de

daigner nous bénir, afin d'éclairer et de fortifier notre profond désir d'apostolat social.

Que Votre Grandeur daigne agréer l'expression des sentiments. respectueux, soumis et dévoués des membres de l'A. C. J. C.

GEORGES-H. BARIL, m. d.,

Président général de l'A. C. J. C.

REPONSE DE MONSEIGNEUR

Archevêché de Montréal,

Montréal, 20 décembre 1913.

Monsieur le Dr Georges Baril,

Président général de l'A. C. J. C.

MON CHER AMI,

Votre lettre, qui m'apporte vos vœux de bonne année et ceux de vos confrères, m'annonce aussi une bonne nouvelle qui me réjouit: celle d'un congrès de votre association à Montréal, en juin 1914.

Ce sera votre manière — et je n'en vois pas de meilleure — de célébrer le dixième anniversaire de la fondation de cette association que j'ai eu tant de bonheur à bénir à son berceau, qui s'est magnifiquement développée dans nos divers diocèses, qui compte déjà à son crédit bien des gestes nobles et courageux, et sur laquelle nous savons pouvoir compter dans toutes les causes où la doctrine, la morale et le vrai patriotisme se trouvent intéressés.

Vous vous étiez tracé, en trois mots, un programme qui résumait vos devoirs de chrétiens: " piété, étude, action. " Je vous rends volontiers ce témoignage que, par la plume et la

parole, dans l'intimité de vos cercles et dans vos manifestations publiques, dans les oeuvres dont vous avez pris l'initiative, vous y avez été fidèles.

Vous n'avez eu peur, nulle part, d'affirmer votre foi de catholiques, et cette foi vous l'avez vécue. Jeunes gens, mes amis, je suis content et fier de vous.

Lors du congrès que vous teniez récemment aux Trois-Rivières, vous avez étudié, sous ses aspects multiples la question de l'éducation et de l'instruction. Quels beaux et solides travaux plusieurs d'entre vous nous ont donnés, et par des statistiques laborieusement recueillies, jointes à d'irréfutables arguments, comme vous avez victorieusement répondu aux détracteurs de nos écoles et de tout notre système d'enseignement. !

De loin, je vous ai applaudis de tout coeur.

Maintenant, c'est le devoir social qui vous préoccupe, et vous vous proposez d'en faire le thème principal de vos études et de vos discussions à votre prochain congrès. Je vous en félicite. Rien ne me paraît plus important à l'heure présente.

Vous savez à quelles sources vous inspirer. L'Eglise vous éclaire de ses sages et infaillibles enseignements. Elle vous indique la solution de tous les problèmes qui tourmentent l'esprit humain. Mettez en elle une filiale confiance. Elle orientera votre activité et votre zèle.

J'accepte avec plaisir la présidence d'honneur que vous m'offrez, et en formant des voeux ardents pour le succès de vos travaux, je vous réitère l'assurance de mes sentiments les plus affectueux et les plus dévoués.

PAUL, arch. de Montréal.

L'ADORATION NOCTURNE



OUS avons eu la bonne fortune de prendre connaissance, ces jours derniers, du substantiel rapport que le président de l'Adoration nocturne, M. L.-J.-A. Derôme, a présenté, le jeudi après les Rois, à ses confrères pour l'exercice de 1913. Nos lecteurs nous sauront gré de leur en communiquer quelques parties. L'Adoration nocturne existe à Montréal depuis déjà trente-deux ans. " Dans l'ombre et le silence des nuits ", comme le dit si bien son président, " elle accomplit sa part de bien ". Elle compte environ deux cents membres. Ce n'est peut-être pas beaucoup dans une ville de cinq cent mille catholiques. N'oublions pas toutefois qu'une pareille oeuvre ne peut grouper qu'une élite. D'ailleurs, le rapporteur en témoigne, " ce nombre suffit pour assurer, chaque semaine, le bon fonctionnement des nuits d'adoration ". On arrivera dans quelques semaines à la deux-millième nuit d'adoration, à Montréal. Que de faveurs cela représente et que de grâces aussi !

M. le président rappelle avec joie qu'à Québec, à Ottawa et ailleurs sont nées " des oeuvres qui s'inspirent de notre vie ". Puis il raconte ce que sont *les nuits d'adoration, l'heure publique*, la participation des membres aux diverses *Quarante-Heures* de la ville. Nous tenons à citer *in-extenso* cette partie si édifiante de son compte rendu :

" Nos *nuits d'adoration* du jeudi au vendredi chaque semaine, cette année encore, que Dieu en soit béni, ont toujours été organisées de façon convenable, au moins d'une manière générale. Si parfois, quelques adorateurs ont été empêchés, pour des raisons d'ailleurs légitimes, de répondre et de se rendre à l'appel, nous avons eu la joie de pouvoir compter, pour remplir nos listes de veilleurs, sur le zèle et la générosité

sité de confrères plus heureux. Plus heureux, je dis bien, car n'est-ce pas une joie, dans le silence et la solitude de l'adoration nocturne, de goûter la sainte présence de Dieu plus suavement ? Qui, parmi nous, ne l'a pas éprouvé souvent ?

“ La première heure, l'*heure publique*, comme nous disons, parce que nous y recevons volontiers tous les hommes catholiques qui veulent bien se joindre à nous, l'*heure publique*, de 9 à 10 chaque jeudi soir, réunit toujours un bon nombre d'adorateurs. Il en vient jusque des plus lointaines extrémités de la ville. Comme c'est consolant ! Qu'on nous permette de demander à tous nos chers confrères de faire connaître davantage à leurs amis, à leurs parents, à leurs proches, cette heure particulièrement bénie, si belle et si attrayante. Quand même nos invités ne s'engageraient pas tout de suite à l'adoration de toute la nuit, pour peu qu'ils viennent à l'*heure publique* ils seront bientôt gagnés à l'oeuvre complète.

“ Notre participation aux *Quarante-Heures* dans les diverses églises de la ville, dont notre ancien secrétaire nous parlait toujours avec tant d'à-propos et de piété, continue d'être pour chacun de nous une occasion de réelle édification. A la cathédrale, Mgr l'archevêque nous fait l'honneur et nous accorde la joie de venir prier avec nous le Saint-Sacrement. Partout messieurs les curés nous font un accueil des plus bienveillants. Plus que jamais, nous devons nous proposer de répondre à leurs invitations, même sur semaine, et fallût-il, pour cela, nous imposer quelques sacrifices de plus. Car, il y a là pour nous, personne n'en peut douter, une oeuvre d'apostolat pieux et, tout ensemble, un moyen de propagande. Si même, sans chercher pourtant à nous imposer, ni à prendre la place de quelque organisation locale, si même nous avons l'honneur d'être invités par messieurs les curés à prendre part nous-mêmes activement à l'exercice du soir — comme nous faisons à Saint-Henri chaque année — nous tâcherions de répondre à

cet appel d'honneur avec tout le zèle dont nous sommes capables. Nous contribuons peut-être ainsi à augmenter un peu partout, au pied du trône eucharistique, le nombre des adorateurs, à cause précisément de la solennité de nos offices. Et quel objet répond mieux à la fin même de notre oeuvre ?

“ Adorer Notre-Seigneur ! Le faire adorer ! Offrir nos hommages et nos amendes honorables ! Y amener tous nos frères catholiques ! Oui, c'est bien là notre oeuvre et toute notre oeuvre. Pussions-nous y entraîner des centaines et des milliers de fervents ! Notre-Seigneur n'a-t-il pas promis, sitôt que deux ou trois seraient réunis pour prier le Père céleste, qu'il se tiendrait au milieu d'eux ? Mais alors que ne fera-t-il pas si nous sommes des cents et des mille ? Le ciel davantage s'ouvrira sur la terre, les anges se pencheront vers nous et les grâces tomberont en pluie de bénédictions. Que Dieu le veuille et que notre Jésus nous l'accorde ! ”

De telles paroles sont vraiment bien édifiantes. Nous ne voulons pas attrister nos chers adorateurs, ni leur zélé président, ni leur non moins zélé directeur, M. l'abbé Luche, par des éloges et des félicitations dont ils n'ont que faire. Mais qu'il nous soit permis de les remercier pour l'exemple de piété éclairée et persévérante qu'ils donnent à notre ville.

On aura remarqué le désir discret qui se trouve dans les paroles du président-rapporteur au sujet des *Quarante-Heures* ? Il est certain que, parmi MM. les curés de la ville, tous ceux qui le peuvent ne sauraient mieux faire, pour donner à leurs *Quarante-Heures* un relief et un éclat bienfaisants, que d'inviter les membres de l'Adoration nocturne à y prendre part.

M. Derôme, dans son rapport, parle ensuite de la participation de l'Adoration nocturne au Congrès de Sainte-Thérèse en septembre dernier. Il remercie, au nom de ses confrères, les dirigeants du Congrès pour l'honneur qui leur fut fait, et il

exprime l'espoir, si d'autres congrès s'organisent, que l'Adoration nocturne de Montréal sera toujours heureux de répondre à l'appel qu'on voudra bien faire entendre à ses membres.

Enfin, M. le président salue les confrères défunts de l'année et demande pour eux une prière, il remercie tous ses zélés et pieux collaborateurs, en particulier M. l'abbé Luche, directeur, et l'ancien secrétaire, M. Girard, et il termine ainsi : " Soyez tous remerciés, chers et vénérés confrères, et soyez tous bénis de Dieu, dans vos labeurs, dans vos succès, dans vos épreuves et dans vos espérances. C'est le souhait de votre vieux président et très attaché serviteur devant Dieu. Soyons de plus en plus fidèles à notre oeuvre. Elle est si belle ! Donnons-lui toutes nos forces ! Et loué soit à jamais Notre-Seigneur vivant dans le sacrement de l'autel ! "

LUTHER REJETE PAR LES PROTESTANTS

LES ouvrages des PP. Denifle et Grisar sur Luther font leur chemin, même dans les sphères protestantes. L'abondance des matériaux qu'ils contiennent, leurs nombreux emprunts à des sources protestantes, soit historiques soit théologiques, ne sont pas sans donner à réfléchir à ceux qui veulent bien les lire sans parti-pris. C'est ce que permettait encore tout récemment de constater un article de l'*Evangelische Kirchzeitung*, sous la signature d'un pasteur du nom de Braun. Ces lignes sont très significatives :

" Comme le réformateur apparaît petit à la lumière des études qui lui ont été consacrées même par des auteurs protestants ! écrit Braun, et ici il a particulièrement en vue les documents dont sont bourrés les trois volumes de Grisar. Nous croyions lui devoir de la reconnaissance pour la tolérance et

la liberté de conscience dont il était censé avoir été le champion. Mais c'est une erreur. C'est précisément le contraire qui est la vérité. Nous voyions dans la traduction de sa Bible un chef-d'oeuvre d'originalité, et maintenant il faut nous estimer très heureux quand on ne l'appelle pas purement et simplement un plagiat. Nous honorions dans Luther le père de l'école populaire, mais c'est là une invention de toutes pièces. Nous pensions trouver chez lui des principes directeurs pour une conduite rationnelle envers les pauvres et ramener à lui l'essor de l'activité charitable, et voilà que cette palme ne doit pas lui être décernée, mais à l'Eglise catholique. Nous nous laissions volontiers affirmer que le grand homme avait eu pour son époque un coup d'oeil pénétrant en matière d'économie politique, et voilà qu'une enquête impartiale démontre que, dans maints détails, ses vues économiques ont une tendance rétrograde. Nous étions convaincus que Luther était le fondateur de l'Etat moderne, or, ce qu'il dit en la matière est loin d'être une nouveauté. C'est à se demander ce qu'il reste encore du personnage!... ”

LE MEILLEUR DES ETATS



SERAIT-CE le métier de rentier, où l'on ne fait rien du matin au soir, où l'on passe tout son temps à se promener, à s'amuser... ou à s'ennuyer? Evidemment non.

Ce n'est pas davantage le métier de roi ou d'empereur : l'un d'eux disait tristement à un de ses ministres qui se plaignait du poids intolérable de sa charge : “Mon cher ministre, je suis plus à plaindre que vous ; nous sommes tous deux aux travaux forcés ; seulement, vous n'y êtes qu'à temps, et moi j'y suis à

perpétuité. Gouverner les hommes, n'est pas chose facile, et le meilleur des états n'est pas le métier de roi. ”

Le meilleur des états, c'est l'état de grâce. L'état de grâce est compatible avec tous les états, excepté avec un seul : l'état de péché. L'état de grâce, c'est l'état d'une conscience qui n'est souillée par aucun péché mortel, et qui est déterminée à demeurer chrétienne en pratiquant tous ses devoirs envers Dieu et envers le prochain.

Le prêtre, ministre de Jésus-Christ, apporte et conserve au monde ce don précieux de l'état de grâce. Il le donne pour la première fois dans le baptême, où l'enfant est lavé du péché originel et admis au nombre des chrétiens, des enfants de Dieu. Quand par malheur, dans le courant de notre vie, nous venons à perdre cet état par le péché, le prêtre a le pouvoir de nous le faire retrouver par le pardon qu'il nous donne, au nom de Jésus-Christ, dans le sacrement de la pénitence. Enfin, il nous présente chaque jour, si nous le voulons, dans le sacrement de l'Eucharistie, l'aliment mystérieux qui donne à notre faiblesse la force de vaincre les tentations et de persévérer dans l'état de grâce.

L'état de grâce est l'état propre de tous les vrais chrétiens. Un chrétien qui n'est pas en état de grâce ressemble à une branche desséchée qui ne peut porter ni fleurs ni fruits. Ses oeuvres, quelque grandes qu'elles soient, sont stériles pour le ciel. Elles sont mortes aux yeux de Dieu et, par conséquent, elles demeurent sans récompense.

Le péché qui sépare l'âme du bon Dieu, est la mort de l'âme ; la grâce qui est, au contraire, l'union de l'âme avec le bon Dieu, est la vie de l'âme.

Un chrétien qui ne se soucie pas, avant toutes choses, d'être en état de grâce, en évitant le péché, ou bien en s'en repentant de tout son coeur, s'il a eu le malheur d'y tomber, n'est pas digne du beau nom qu'il porte et ne comprend pas le premier mot de la religion de Jésus-Christ. Mgr DE SÉGUR.

L'INDULGENCE PLENIERE A L'HEURE DE LA MORT

PAR un Décret de la Sacrée Congrégation des Indulgences, que nous avons déjà fait connaître, mais qu'il est bon de rappeler, le Pape Pie X a accordé à tous les fidèles une indulgence plénière à gagner à l'heure de la mort, à condition qu'une fois pendant la vie, en un jour de leur choix et après avoir dignement reçu les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, ils récitent l'acte suivant avec un véritable amour de Dieu :

“ Seigneur, mon Dieu, dès aujourd'hui j'accepte volontiers et de plein coeur, de votre main, le genre de mort qu'il vous plaira de m'envoyer, avec toutes ses douleurs, ses peines et ses angoisses (1). ”

Cette prière n'est pas nouvelle; elle a été composée par le Vénérable Joseph Cafasso, recteur de l'église de la Consolata à Turin, qui était aussi chargé d'assister les condamnés à mort. Il les convertissait tous, leur expliquant comment, par l'acceptation toute résignée de la mort, ils pouvaient pratiquer l'un des actes les plus méritoires.

Dans un traité de saint Alphonse pour les confesseurs, il avait lu que la pénitence la plus agréable à Dieu—et le sacrifice le plus sublime et le plus parfait—consiste dans l'acceptation volontaire de la mort comme expiation des péchés et en ac-

(1) *L'Ami du Clergé* estime que la confession, la communion et la récitation de la formule doivent se faire le même jour civil, dans le délai compris entre les deux minuits, mais que la communion peut précéder la confession. Autrement, il serait impossible à beaucoup de prêtres de gagner cette indulgence. Elle est réellement appliquée au moment de la mort, quand même le moribond n'y penserait plus, pourvu qu'il soit en état de grâce, mais elle ne peut s'entendre aux péchés non pardonnés à ce moment.

complissement de la volonté divine. En conséquence, il se décida à prier le Saint-Père de daigner enrichir le dit acte d'une indulgence plénière pour l'heure de la mort, à gagner, pour tous les fidèles. Le Vénérable Dom Bosco présenta ce voeu au Pape Pie IX qui accorda la grâce, mais seulement pour un nombre déterminé de personnes. Pie X a étendu la concession à toute l'Eglise.

Quelle grâce et quelle consolation pour chaque fidèle de penser qu'à l'heure de la mort, et même si on mourait subitement, on peut gagner une indulgence plénière, si, une fois dans la vie, on a fait cet acte de résignation ! On peut le faire quand on veut, étant en état de grâce, mais on ne gagne l'indulgence elle-même qu'à l'heure de la mort, si on est, dans ce moment, en état de grâce.

Il ne suffit donc pas de dire cette prière du bout des lèvres, mais on doit s'efforcer réellement de faire un humble et confiant abandon de soi-même à la volonté de Dieu. Pour ce motif, il est à conseiller de répéter souvent l'acte, surtout après la sainte communion et quand on est pénétré de la pensée de la mort.

BIBLIOGRAPHIE

I. — LE SCAPULAIRE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION, par M. l'abbé J. Saint-Denis. — Notre *Semaine* a déjà publié un important article de l'auteur sur ce sujet, à la fin d'octobre dernier. C'était un résumé clair et complet de tout ce qu'il y a à dire sur ce scapulaire : son *origine*, la *fin* qu'on se propose en le recevant, les *pratiques pieuses* qu'il suppose ou exige, les *avantages spirituels* qu'on y trouve, pendant la vie, à la mort et après la mort, la nature du *tissu* et la forme du *cord* en usage, le *mode de réception*, la manière de porter ce scapulaire, les *indulgences* qui y sont attachées... A la de-

mande de personnes zélées pour cette dévotion, l'auteur vient de rééditer cet article, avec quelques légères retouches, dans une petite plaquette de huit pages, d'une très belle apparence typographique. C'était rendre service à tous ceux qui s'occupent de cette heureuse dévotion. La plaquette se vend au prix de 50 cents le cent (par erreur, le prix a été majoré sur la plaquette même). Une plaquette semblable sera bientôt publiée sur le scapulaire du Mont-Carmel. Nous en reparlerons.

II. — LE JEUNE SERVANT DE MESSE. — Nous avons rendu compte, au milieu de décembre dernier, de ce petit cérémonial de nos servants de messe. La 1ère partie — *Le futur servant de messe* — contenant les répons et la manière de les lire, était déjà publiée depuis deux ans. L'ouvrage est maintenant complet. Mais la facilité avec laquelle des brochures qu'on utilise souvent se détériorent, a porté l'auteur à les réunir en un seul volume cartonné, plus facile à manier et à conserver. — L'édition brochée s'écoule rapidement. Il n'y a pas de doute que le volume cartonné d'une utilité plus générale sera préféré et recevra un plus grand encouragement. — Quel servant de messe hésiterait à employer ses honoraires d'une semaine pour se procurer cet utile manuel ! D'ailleurs un grand nombre de curés et de supérieurs trouveront dans leur zèle généreux un moyen de distribuer gratuitement ces livres à leurs servants. — *Le futur servant de messe* se vend 5 sous. *Le jeune servant de messe* se vend 15 sous. On peut se procurer les deux reliés ensemble pour 25 sous.

III. — L'*Ordo* de 1914. — On nous prie d'informer ceux de nos confrères de Montréal, qui ne trouveraient pas dans l'*Ordo* qu'ils ont en mains, la liste des *confesseurs extraordinaires*, qu'ils pourront se procurer cette liste gratuitement, en s'adressant à l'archevêché ou chez les libraires.